

Raison individuelle

Opérations sur marchandises Inventaire permanent et intermittent

La raison individuelle de M. Shoes est un commerce de la place qui vend des chaussures et des accessoires pour souliers, comme du cirage, des formes, des chausse-pieds, etc. La gestion des marchandises s'effectue de la manière suivante :

- pour les chaussures, la gestion des marchandises est permanente, la marge brute est de 75% du prix de vente ;
- pour les accessoires, la gestion est intermittente.



Pour la comptabilisation, il faut travailler avec tous les comptes liés aux marchandises sur la base de la balance des comptes donnée. Il ne faut pas travailler avec le compte « variations de stocks ».

Il est propriétaire du local où il travaille. Il emploie une employée à 50%. Ayant une formation de base en informatique, à côté de son activité principale, il dépanne les ordinateurs de différents clients.

La balance des comptes se présente comme suit au 30 septembre :

	Débit	Crédit
Caisse	7'800.00	
Poste	23'650.00	
Banque CS c/c (10'000.-)	7'640.00	
Clients, créances commerciales	16'870.00	
Stock et achats chaussures	80'900.00	
Stock accessoires souliers	5'800.00	
Voiture de livraison	3'500.00	
Immeuble commercial	350'000.00	
Divers actifs	98'000.00	
Fournisseurs, dettes commerciales		65'800.00
Hypothèques BCVs		200'000.00
Créancier garagiste Bagnole		
Créanciers divers et divers passifs		24'900.00
Privé		23'410.00
Capital		100'000.00
Ventes de chaussures		340'000.00
Ventes accessoires souliers		24'900.00
Prestations à soi-même		1'200.00
PRAMV chaussures	85'000.00	
Achats accessoires souliers	12'900.00	
Frais de vente	960.00	
Frais d'achat	1'280.00	
Déductions accordées	800.00	
Déductions obtenues		1'230.00
Salaires et charges sociales	32'800.00	
Intérêts et frais	3'400.00	
Amortissements		
Autres charges d'exploitation	69'000.00	
Honoraires dépannage informatique		20'060.00
Charges et produits exceptionnels	1'200.00	
Total	801'500.00	801'500.00

Informations complémentaires :

Le commerce est grevé d'une hypothèque auprès de la BCVs, échéance le 30 juin et le 31 décembre, au taux de 3%. L'annuité semestrielle est de fr. 15'000.—.

Le compte "Autres charges d'exploitation" regroupe toutes les charges de l'activité principale, comme les loyers, les assurances, les frais administratifs...

Tous les montants sont à arrondir au franc le plus proche.

Quelques écritures groupées du dernier trimestre :

1. Achats à crédit de chaussures pour fr. 34'000.—. Le fournisseur nous accorde 2% d'escompte si le paiement est sous les 10 jours.
2. Livraison de chaussures par le transporteur "TransExpress". Paiement au comptant des frais de transport pour fr. 400.—. La valeur de la marchandise achetée est de fr. 2'500.—. La facture est transmise en même temps.
3. Achats à crédit d'accessoires de souliers pour fr. 3'500.—. Escompte accordé de 3% en cas de paiement dans les 10 jours.
4. Ventes au comptant groupées de chaussures du dernier trimestre pour fr. 98'000.—.
5. Ventes à crédit de chaussures à un client pour fr. 5'800.—. Paiement des frais de livraison de fr. 690.—. Ils sont à sa charge et lui sont facturés.
6. Achats de sacs publicitaires utilisés lors de la vente de chaussures pour fr. 4'200.—. Le paiement s'effectue par un virement postal.
7. Les clients paient par un versement postal de fr. 7'760.— après avoir déduit 3% d'escompte.
8. Paiement aux fournisseurs par un versement postal pour fr. 48'000.—. De plus, il faut tenir compte de fr. 2'000.— de remise.
9. Paiement de l'écriture n°3 par un virement bancaire en bénéficiant de l'escompte.
10. Paiement par un ordre de virement postal aux fournisseurs d'une facture de fr. 14'800.—. Par la suite, il nous accorde un rabais de fr. 400.— sous la forme d'une note de crédit sur les prochaines commandes.
11. Le patron décide de changer de véhicule de livraison. Le garagiste Bagnole lui reprend l'ancien pour fr. 4'000.—. Il achète un nouveau pour fr. 35'000.—. Il profite d'acheter un véhicule pour lui d'une valeur de fr. 30'000.—. Les frais de livraison sont de fr. 1'000.— à répartir à part égale entre les deux véhicules. Le paiement s'effectue de la manière suivante :
 - i. par compensation ;
 - ii. contre remise de chaussures pour fr. 1'000.— au prix de vente ;
 - iii. contre remise d'accessoires de souliers pour fr. 500.— ;
 - iv. par un versement postal de fr. 45'000.— ;
 - v. le solde reste dû.
12. Sur les factures ouvertes des clients, le chef accorde des ristournes pour fr. 500.—.
13. Les fournisseurs d'accessoires de souliers nous accordent fr. 400.— de ristournes de fin d'année sous forme de gratuits.

14. Le patron prélève des chaussures à des fins personnelles. Le prix affiché en magasin est de fr. 680.—. Il se prélève aussi des accessoires de souliers au PRA de fr. 200.—.
15. Le patron se prélève fr. 10'000.— à la banque pour effectuer des achats de cadeaux à des fins personnelles.
16. Paiement par la poste de l'annuité hypothécaire sur la base des indications ci-dessus.
17. Paiement par virement postal de fr. 7'500.— de salaires.
18. Encaissement à la banque de divers dépannages informatique pour fr. 2'000.—.

Opérations d'inventaire et de clôture :

19. L'inventaire final des accessoires de souliers s'élève à fr. 4'900.—.
20. Pour l'inventaire des chaussures, il faut tenir compte de vols pour fr. 450.— au PRA.
21. Amortissement de l'immeuble commercial fr. 2'000.— et les divers actifs pour fr. 8000.—.
22. *Comptabilisation du salaire annuel du patron fr. 36'000.—.*
23. *Tenir compte d'un intérêt sur les fonds investis au taux de 4%.*
24. Comptabiliser la facture des impôts pour fr. 24'600.—.

Travail à effectuer :

- Comptabiliser ces différentes écritures dans le grand livre en annexe.
- Déterminer les différents résultats, effectuer les virements nécessaires.
- Dresser le bilan complet et détaillé.

